

CONSEIL NATIONAL SNES-FSU
11-12 SEPTEMBRE 2018
TEXTE DROITS ET LIBERTÉS

La période qui vient de s'écouler a été funeste en matière de respect des droits humains et des principes de la démocratie, rappelant combien l'engagement de toutes et de tous en faveur d'une société plus juste est nécessaire, en tant que syndicalistes et en tant que citoyens, y compris au sein de l'École.

MIGRANTS

L'Union Européenne et ses États membres ont à minima manqué à leurs obligations en matière d'accueil des migrants. Lors du Conseil européen de fin juin, le refus des gouvernements de débattre d'une politique migratoire commune qui inclut un accueil digne de ce nom des migrants, réfugiés et déplacés, a conduit à une situation particulièrement dramatique pour des migrants qui cherchaient à rejoindre des ports de Méditerranée. Pour le moment, la seule réponse qui semble faire consensus entre les pays est l'annonce d'une proposition de la Commission européenne visant à renforcer le budget et les effectifs de l'agence Frontex (Agence européenne de garde-frontières) pour la lutte contre l'entrée des migrants dans l'UE. Elle sera sans doute débattue lors du Conseil européen des 19 et 20 septembre à Salzbourg, sous la présidence autrichienne du Conseil de l'UE.

Cette impasse est le reflet de politiques en plus en plus dures menées envers les migrant-es, souvent inhumaines, et renforce malheureusement les réactions racistes et identitaires qui s'expriment de plus en plus ouvertement en France et en Europe. Le gouvernement hongrois de Viktor Orbán veut criminaliser les migrant-es sur son territoire, le gouvernement italien refuse d'accueillir les bateaux qui ont secouru les migrant-es mais, pire, les renvoie en Libye, pays dans lequel ils subissent tortures et esclavage.

La France s'est illustrée par son hypocrisie en refusant de respecter le droit international et d'accueillir les passagers de l'Aquarius, bateau affrété par l'association SOS Méditerranée pour secourir les naufragés, tout en enjoignant à d'autres pays de l'UE de le faire. Il n'existe pas une crise des migrants, mais une crise de l'accueil.

Le SNES continue de demander un accueil digne des jeunes mineurs isolés, ainsi que leur scolarisation dans des structures adaptées au sein de l'Éducation Nationale.

LUTTE CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE

La montée des extrêmes traverse l'ensemble des États européens, sur fond de refus des migrants et de repli identitaire. A Chemnitz, en Allemagne, des activistes soutenu-es par le parti d'extrême-droite AFD et le mouvement identitaire anti migrants PEGIDA se sont livrés à une chasse aux migrants, tandis qu'une partie de l'extrême gauche reprend à son compte le refus des migrants et le repli national.

La France n'est pas en reste avec l'ouverture de cafés identitaires un peu partout sur le territoire et les membres du groupuscule Génération Identitaire qui ont pu, sans être inquiété-es, chasser eux aussi des migrant-es dans les Alpes. L'école de cadres de Marion Maréchal à Lyon, propose quant à elle de conserver le « lien affectif et charnel qui unit l'homme à sa communauté familiale et nationale » grâce à une équipe de direction et d'enseignant-es issue de toutes les tendances de la droite extrême. Le procès des assassins de Clément Méric, étudiant et militant antifasciste tué en 2013, nous rappelle tristement que l'extrême droite tue.

Le SNES, avec la FSU et les associations, poursuit son travail de dénonciation des idées et des actes d'extrême droite, continue à fournir à ses adhérent-es les moyens de lutter au quotidien contre cela, notamment au sein de l'intersyndicale Tous unis contre l'extrême droite et du Comité Syndical Européen de l'Éducation. Il soutient les syndicalistes, collègues et militants qui sont la cible d'attaques et de poursuites de la part de l'extrême-droite, dont Madjid Messaoudene, conseiller municipal à Saint-Denis.

LOI SCHIAPPA SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET LE HARCÈLEMENT

La loi Schiappa sur la protection de l'enfance qui devait fixer un âge en deçà duquel toute relation entre un-e mineur-e de moins de 15 ans et un-e majeur-e serait de fait « non consentie », fait suite à la non qualification de viol dans deux affaires impliquant des mineures de moins de 15 ans, et des engagements pris de pénaliser en indiquant un âge. Cette proposition a été enterrée, remplacée par un doublement de la peine pour délit d'atteintes sexuelles si le viol ne peut être caractérisé, mais avec le risque de voir certaines affaires de viol être passées en correctionnelle, faute de preuves et surtout des moyens d'investigation nécessaires.

Tout le problème de cette loi est là : une pénalisation accrue ne changera rien si les victimes et les associations qui les accompagnent ne disposent pas des moyens nécessaires, si la prévention n'est pas assurée par une prévention et une éducation à la hauteur des enjeux, si la parole des victimes n'est pas mieux entendue.

La loi Schiappa ne prévoit d'ailleurs pas plus de prévention à l'école (3 séances d'éducation à la sexualité prévus dans le code de l'éducation depuis 2001), elle ajoute juste l'obligation d'y aborder la question du consentement. De l'ambition affichée à la réalité, nous sommes bien loin du compte. Par ailleurs, ces annonces ont relancé les campagnes

de propagande d'extrême droite contre l'éducation à la sexualité et à l'égalité. Plusieurs enseignant.e.s, notamment dans le premier degré, ont été pris à partie par des parents, accusés de promouvoir la pédophilie et de donner des cours de masturbation. Le SNES-FSU apporte tout son soutien à ces collègues, et demande qu'enfin les moyens soient donnés pour rendre l'éducation à la vie affective et sexuelle effective à l'École.

LGBTI

Le SNES-FSU dénonce les propos du pape, corrigés ensuite par un communiqué de presse du Vatican, qui conseillaient aux parents de jeunes LGBTI de les envoyer chez un psychiatre.

L'homosexualité n'est pas une pathologie psychiatrique. Elles et ils souffrent parfois de LGBTIphobie qui se manifeste par des actes de violence à leur encontre ou de discriminations. Le rôle de l'École est donc central dans la lutte contre les stéréotypes de genre et de sexe.

Le SNES-FSU appelle à signer largement la pétition contre les mutilations faites aux enfants intersexe.

JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE : 17 OCTOBRE 2018

Depuis 1987, elle permet au grand public d'entendre la parole des personnes en situation de précarité et de pauvreté et de s'engager avec elles pour combattre la misère.

La misère n'est pas une fatalité et, dans un pays riche comme la France, c'est un scandale que la pauvreté frappe 13,6% des habitants et 19,1% des moins de 18 ans. Mais la pauvreté ne se limite pas à une question de revenus. Les personnes concernées n'ont pas accès aux droits fondamentaux. La pauvreté se traduit par un accès difficile, voire à un renoncement à la santé et à la culture, le mal logement ou le recours à une alimentation moins bonne. L'emploi stable se dérobe et se transforme au mieux en travail précaire, notamment pour les jeunes.

Le gouvernement annonce un plan anti-pauvreté alors qu'il vient de porter un coup contre les APL et les allocations familiales (revalorisation de 0,3% pour une inflation de 2,3% Il vient de supprimer encore des emplois aidés.

Les dépenses contraintes augmentent alors que le coût de la santé est de plus en plus élevé. Le président élude la question du partage des richesses et poursuit sa politique en faveur des privilégiés et les actionnaires du CAC 40 s'enrichissent.

Le SNES-FSU ne peut accepter une telle situation. Il lutte contre la misère en continuant d'exiger une formation et une orientation de grande qualité pour tous avec les moyens humains et financiers nécessaires. Avec ATD Quart-Monde et d'autres organisations, le SNES-FSU participera à la journée du 17 octobre pour réclamer une véritable lutte contre la pauvreté.

AFFAIRE BENALLA : TOUTE LA LUMIÈRE DOIT ÊTRE FAITE

La révélation des violences commises par un collaborateur de la Présidence de la République en marge d'une manifestation a permis de lever le voile sur des pratiques qui ont suscité une indignation légitime.

Toute la lumière doit être faite sur cette affaire, tant d'un point de vue judiciaire que politique.

De lourds doutes pèsent sur la volonté de mener à son terme la procédure judiciaire : les moyens d'investigations engagés, comme en témoigne la perquisition menée chez Alexandre Benalla, ne sont pour l'instant pas de nature à permettre le recueil des informations nécessaires à la manifestation de la vérité.

La volonté du pouvoir de dissimuler les faits, de les minimiser, de parier sur la lassitude de l'opinion publique par la multiplication des « affaires dans l'affaire », est en accord avec la nature des faits : des agissements qui relèvent d'une police politique clandestine, voire d'une police privée, au service de l'Élysée et du parti au pouvoir.

Le blocage par la majorité gouvernementale de la commission d'enquête constituée à l'Assemblée nationale, tout comme les contradictions dans les déclarations des personnes entendues dans ce cadre ou les affirmations dénuées de toute crédibilité de certains responsables politiques sont particulièrement inquiétants quant à la santé démocratique du pays.

Tous les moyens doivent être donnés à la Justice pour qu'elle puisse faire son travail, mettre fin à l'impunité et poursuivre ceux des hauts fonctionnaires et responsables politiques qui seraient impliqués dans des formes de dissimulation de preuves.

Cette affaire nous rappelle également que les violences policières ne doivent pas être banalisées.

PALESTINE

L'adoption, le 19 juillet, par le parlement israélien d'une loi définissant Israël comme « l'État-Nation du peuple juif » marque un tournant dans le projet du gouvernement israélien. Elle constitue une grave récession. En effet, alors que la déclaration d'indépendance de 1948, n'opposait pas l'affirmation du « droit naturel du peuple juif à être une nation comme les autres » et le respect d'une totale égalité entre les citoyens « sans distinction de croyance, de race ou de sexe », ce texte met en péril le principe de laïcité en visant à mettre à l'écart de la société israélienne un quart de la population de confessions musulmane, chrétienne, druze ou sans religion.

Au-delà de la posture politique droitière, il s'agit aussi de renforcer les dispositifs législatifs permettant le développement des colonies, y compris par la destruction de villages palestiniens, comme celle de Khan Al Amar, qui a fait l'objet d'une tentative d'évacuation militaire en juillet, en violation du droit international qui interdit le déplacement de population forcé dans des territoires sous occupation.

Par ailleurs, le SNES-FSU rappelle sa demande que le gouvernement français intervienne auprès des autorités israéliennes pour que soit libéré l'avocat franco-palestinien Salah Hamouri, détenu depuis plus d'un an sans connaître les faits qui lui sont reprochés, et sans contact avec sa famille.

Il s'engage par ailleurs dans la démarche visant à faire lever l'interdiction signifiée à la famille Tamimi de se rendre en Europe, et notamment en France, où elle doit participer à diverses manifestations, dont la Fête de l'Humanité.

Enfin, les récentes décisions de l'administration Trump de fermer la mission palestinienne à Washington et de ne plus financer l'agence de l'ONU pour les réfugiés de Palestine met en péril l'aide fournie à la population, particulièrement pour les enfants de Gaza.

RÉPRESSION ANTISYNDICALE

La répression de militants syndicaux se poursuit. Le cas de l'intervention de la Ministre!m. Pénicaud pour le licenciement de Gaël Quirante, malgré l'avis de l'Inspection du Travail, illustre le caractère politique de cette répression qui instrumentalise souvent le droit pour se justifier. Le SNES continue de demander l'annulation du licenciement de Gaël Quirante.

ÉTATS UNIS

Le SNES dénonce les menaces des États Unis à l'encontre des juges et procureurs de la Cour Pénale Internationale qui traiteraient des dossiers à l'encontre de ressortissants des USA ou d'Israël.

ARGENTINE

Le pays, dirigé depuis fin 2015 par le président Mauricio Macri, s'enfonce dans la crise économique. Les réformes néolibérales qui ont été mises en place depuis son élection étaient censées doper l'économie, mais elles ont, au contraire, fragilisé le pays au point de contraindre en juin dernier le président Macri, en raison d'une inflation galopante et une dévaluation importante de la monnaie, à faire appel au FMI -réveillant le douloureux souvenir du saccage du début des années 2000. Au déblocage de l'aide du FMI s'est ensuivi l'annonce de réformes encore plus drastiques et des coupes budgétaires dans le budget de l'État. Les services publics sont gravement touchés. Dans ce contexte, les professeurs argentins sont le fer de lance de la contestation de la politique économique du gouvernement. La CTERA, la principale fédération de syndicats enseignants, a déjà réalisé, ces derniers mois, plusieurs grèves et manifestations très suivies. Le SNES-FSU soutient les actions du 13 septembre prochain de la CTERA qui revendique de meilleurs salaires et retraites, un meilleur budget pour l'Éducation et l'Université, car, comme le dit sa présidente, Sonia Alesso, « *l'Éducation est en danger* ». Les 24 et 25 septembre, la CTERA s'associera à la grève générale pour protester contre la politique d'austérité.

Par ailleurs, le SNES soutient les Argentines et Argentins qui luttent pour l'accès à l'IVG. Malgré le vote d'une loi en faveur de l'IVG, l'Église fait barrage à son application, notamment via le Sénat.

TURQUIE

La levée de l'état d'urgence le 19 juillet ne marque en aucun cas un terme à la politique de répression du gouvernement Erdogan. Une nouvelle série de limogeages dans la fonction publique s'est traduite, en juillet, par la radiation de 18 632 personnels dont des enseignants. Le SNES-FSU, en lien avec le Comité syndical européen de l'éducation, dénonce cette situation inacceptable. Il soutient les demandes du syndicat enseignant EGITIM SEN : annulation de tous les décrets-lois relatifs aux radiations de fonctionnaires au cours des 2 dernières années et rétablissement dans leurs postes des personnels radiés ou suspendus.

YÉMEN

Suite aux bombardements de l'Arabie Saoudite, notamment le 9 août, contre un bus de civils-e yéménites et qui avaient fait des dizaines de mort-es, dont 40 enfants, le gouvernement espagnol a annoncé avoir annulé un contrat de vente d'armes à l'Arabie Saoudite.

Au-delà de la dénonciation indispensable face à de telles violences, le SNES avec la FSU se félicite de cette démarche courageuse du gouvernement espagnol et invite la France à agir dans le même sens.

MARCHE POUR LA PAIX

Le SNES appelle à participer aux Marches pour la Paix le 22 septembre 2018, et réitère son engagement en faveur d'une véritable éducation à la Paix et de la non prolifération des armes nucléaires.